

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

D.CN. 2018-319

OBJET : GUIDE DES TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Rapporteur : Christiane LAYDEVANT

Début du vote à 19:35:41, fin du vote à 19:36:08

Nombre de Conseillers en exercice : 194

Nombre de Conseillers présents et représentés : 169

Le compte-rendu de la présente délibération a été affichée le 24 décembre 2018

Délibération réceptionnée en Préfecture le : **21 DEC. 2018**

Délibération publiée le 24 décembre 2018

Le dix-sept décembre deux mille dix huit, à 18 h 14, le Conseil Municipal de la Ville d'ANNECY, dûment convoqué en séance officielle le dix décembre deux mille dix huit, s'est réuni dans la salle CAP PERIAZ, sous la présidence de Jean-Luc RIGAUT, Maire.

PRÉSENTS :

ACCOYER Bernard, ALLANTAZ Guylaine, AMOUDRY Michel, ANDRE-LAURENT Annabel, ASTORG Francois, ASTRUZ Isabelle, AUCHABIE Marie-Claire, BARRY Olivier, BASSAN Pascal, BASSO Bruno, BEL Gerard, BELLEVILLE Denis, BERNARD Gilles, BERTHOD Hélène, BESSON Marc, BEXON Alain, BILLET Thierry, BIOLLUZ Marie-Christine, BOLY Cécile, BOSSON Yvon, BOUTRY Jean, BOUVET André, BOVET Philippe, BRASIER Mireille, BRET Michèle, BURLATS Olivier, CAILLAT Madeline (à partir de 18:27:07), CAMUSSO Françoise, CARRE Antoine, CARTONE Éléna, CATON Marc, CHAMOSSET Philippe (à partir de 18:19:14), CHENU Christophe (à partir de 18:17:07), CHIABAUT Laurent (à partir de 18:20:39), CORNIER Karine (jusqu'à 21:24:28), COUTIERE Jean-Luc, CURIOS Stéphane, DANJOU DARSY Line, DE DONNO Marie-Claude, DE SACY Bérangère (à partir de 19:14:32), DEMANGEL Rudy, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESLOGES Sophie, DESMONTAIS Evelyne (à partir de 18:16:17), DESTRUEL Jean-Sébastien, DEYRES Philippe, DIJEAU Isabelle, DRUZ-AMOUDRY Roselyne, DUPANLOUP Philippe, DUPERTHUY Denis, DUPONT Philippe, ESTOUR-BURLATS Céline, FABRESSE Aline, FIARD Marylène, FINITI-BROISIN Frédérique (à partir de 19:43:02), FITTE-DUVAL Myriam, FLANQUART Pierre-Etienne, FOL Jean-Luc, FOSSORIER Marie-Josée, FUMEX VASER Jeannine, GALLI Michel, GAY Christian, GEAY Pierre, GENDRE Michèle, GÉRY Fabien, GILBERT Jean-Michel, GOISSET Michel (à partir de 19:33:23), GRUFFAZ Christiane, HALDRIC Marie-Joséphine, HENRY Julien, HERRISSON Pierre, JOLY Jean-Michel, LACROIX Chantal, LAVOREL Murielle, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LOICHON Nicole, LUNEAU Philippe,

MAGISTRO Sandrine, MARCOS Florence, MARTEAU Évelyne (à partir de 18:22:12 et jusqu'à 21:20:39), MASSEIN Pierre-Louis, MASSET Thérèse, MAURIS Odile, MENTHON Annick, MESZAROS Thomas, MOREL Michel, MUGNIER Bernadette, MUGNIER Guy, PACORET Vincent (à partir de 18:33:47 et jusqu'à 20:27:29), PAGE Madeleine, PAGET Raymond, PALLUD Catherine, PASTOR Conception, PERRAULT Danielle, PERRIER Annette, PICCONE Jean-François, PIETTE COUDOL Gaëlle, PITTE Alain (jusqu'à 22:01:04), POLES Pierre, PRIEUX Faustin, PUTHOD Dominique, REBELLE Françoise, RENAUDIN David, REVOL BUISSON Norbert, RICHARD Danielle, RIGAUT Jean-Luc, RIONDEL SCHREUDER Anne, ROTH Marie-Cécile, SABY Pascal, SACCANI Henri, SAMSON Gérard, SARREO Madelon (à partir de 18:16:02 et jusqu'à 21:57:07), SARTEUR Michel, SAUTY Yannis, SCAVINI François, SCOTTON Martine, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, SERVET Nathalie, STEFANUTTI Arnaud, TALEB Zohra (à partir de 19:42:04 et jusqu'à 20:33:36), TARPIN Françoise, TISSOT Mathieu, TOE Jean-Louis, TORNIER Julien, TOWNLEY BAZAILLE Laure (à partir de 18:37:10), TRICAUD Sophie, TUPIN Gerard, UZUNER Gulcan (à partir de 18:22:08), VALLON Jeremy (à partir de 18:27:56), VANDAME Isabelle, VANDENABEELE Jean-Charles, VIOTTO Laurent, VITTET Michel,

ONT DONNÉ PROCURATION :

BADEAU Annette, BANET Ludovic, BESSON Gérard, BOREL HOFFMANN Valentine, BOUCHETIBAT Bilel, BOURMAULT Marie-Agnès, BURNET Isabelle, CAMPART Nicolas, CHENU Christophe (jusqu'à 18:17:07), CORNIER Karine (à partir de 21:24:28), CRESSEND Dominique, DELL-d ASNIERES DE VEIGY Myriam, FINITI-BROISIN Frédérique (jusqu'à 19:43:02), FONTANA Loris, FRECON Stanislas (à partir de 18:37:36), FRISON-ROCHE Joseph, GERMANI Alain, GONZO-MASSOL Valérie, GRANGER Guy, KUPPER Nicolas, LAVIEILLE Thierry, LEPAN Claire, LOPES BENTO Ema, MAISON Julie, MERCIER Marie-Claude, MERCIER-GUYON Catherine, MORAND Maxime, MOREAU Patrice, MORLOT Christine, MUGNIER André, PACORET Vincent (à partir de 20:27:29), PASQUIER Jean-Jacques, QUAY THEVENON Sébastien, QUOEX-DAL-GOBBO Geneviève, RAUNICHER Jean-Luc, SARREO Madelon (à partir de 21:57:07), TALEB Zohra (à partir de 20:33:36), VIDAL Emmanuel, VIDONNE Pascal, VIRET Daniel,

ABSENTS EXCUSÉS :

ALLIGIER Bernard, BALAY Clémentine, BERTHET Michelle, BETHUNE Michèle, BIEWERS Frédéric, CADET Sandrine, CAILLAT Madeline (jusqu'à 18:27:07), CAMPELLO Barbara, CARON Loïc, CHAMOSSET Philippe (jusqu'à 18:19:14), CHIABAUT Laurent (jusqu'à 18:20:39), DE SACY Bérangère (jusqu'à 19:14:32), DEJAUNE Valérie, DESMONTAIS Évelyne (jusqu'à 18:16:17), FARGES Pauline, FISCHER Alain, FRECON Stanislas (jusqu'à 18:37:36), GAILLARD Yves, GOISSET Michel (jusqu'à 19:33:23), GOMES Christine, GOURVILLE Yanick, GRUFFY Benoît, LA SPIGA Ghislain, LAFRASSE Françoise, MARTEAU Evelyne (jusqu'à 18:22:12 et à partir de 21:20:39), MISCIOSCIA Marie-Claude, NOËL Thomas, PACORET Vincent (jusqu'à 18:33:47), PEROT Christophe, PITTE Alain (à partir de 22:01:04), REVENAZ Sandrine, ROULET VANDEPORTAELE Yvonne, SARREO Madelon (jusqu'à 18:16:02), SAUDRAIS Véronique, TALEB Zohra (jusqu'à 19:42:04), TOWNLEY BAZAILLE Laure (jusqu'à 18:37:10), UZUNER Gulcan (jusqu'à 18:22:08), VALLET Florian, VALLON Jeremy (jusqu'à 18:27:56), VUILLARD Géraldine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : TORNIER Julien

D.CN. 2018-319

OBJET : GUIDE DES TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2019

Rapporteur : Christiane LAYDEVANT

Début du vote à 19:35:41, fin du vote à 19:36:08

Avec la création de la commune nouvelle, la refonte de la tarification s'est avérée être un chantier prioritaire et stratégique permettant entre 2017 et 2018 l'harmonisation d'une grande majorité des 2919 tarifs en vigueur dans la collectivité, mais aussi des procédures liées à la tarification.

Ainsi, désormais le vote de l'ensemble des tarifs de la collectivité sera concentré sur deux conseils municipaux :

- un guide des tarifs présenté au Conseil Municipal d'avril pour le vote des tarifs reposant sur un rythme d'année scolaire,
- un guide des tarifs présenté au Conseil Municipal de décembre pour le vote des tarifs reposant sur un rythme d'année civile.

Les tarifs présents dans ces deux guides sont utilisés soit dans le cadre d'une facturation aux usagers, soit dans le cadre d'une valorisation des prestations réalisées par les services municipaux.

Le chantier de refonte tarifaire mené par la Ville d'Annecy se poursuit avec la demande d'approbation du guide des tarifs présenté ce jour, qui comporte, en plus des tarifs déjà harmonisés en 2017, les derniers travaux de refonte portant sur la tarification des cimetières. De nouvelles durées de concessions sont proposées, les concessions de 50 ans étant abandonnées. Le détail des nouvelles durées contractuelles est intégré au guide des tarifs 2019.

La majorité des autres tarifs proposés dans ce guide ont été revalorisés à hauteur de 1,7 % conformément à la lettre de cadrage budgétaire. Certains tarifs ont cependant été maintenus à leur niveau de 2018 soit pour des questions de praticité du tarif, soit parce qu'ils n'ont pas encore pu être harmonisés.

L'application des tarifs municipaux tels qu'ils figurent dans le présent guide prendra effet au 1^{er} janvier 2019.

Les Conseils Communaux des Communes déléguées d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod ont été saisis pour avis le 15 novembre 2018.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** le guide des tarifs ci-annexé.

La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 165 voix

Abstentions : 3 voix

Abstentions : FOL Jean-Luc, MENTHON Annick, PASTOR Conception

AINSI DÉLIBÉRÉ - Ont signé au registre le Maire et les membres présents à la séance.



POUR EXTRAIT CONFORME
Marie-Pierre SIDI-MOUSSA
LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
DÉPARTEMENT RESSOURCES JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMMANDE PUBLIQUE

Ces délibérations peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire d'ANNECY dans le délai de deux mois à compter de leur affichage ou de leur notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Ville d'ANNECY, si un recours gracieux a été préalablement déposé.